

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2016**

Le 13 septembre 2016 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/09/2016

Etaient présents: Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjoints, Laurent CELLARIER, Laëtitia THOUÉZ, Isabelle GONNARD, Isabelle PALLUY, Stéphanie PERRET Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Marc LECOINTRE à Mme Mireille SEIGNOVERT

Mme Elodie BLACHE à Mme Isabelle GONNARD

M. Pierre SEUX à Mme Sylvie FRANCO

M. Jean-Pierre GRANGE à M. Bernard BALAYE

M. Jean-Marc JANIN à M. Laurent CELLARIER

Excusés :

Absents :

Mme Cécile CELETTE a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2016 et signature du registre des délibérations.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la naissance des enfants au sein des foyers de deux employés communaux. Le Conseil municipal leur adresse ses félicitations.

- **Demande réserve parlementaire pôle médical :** délibération est prise à l'unanimité pour solliciter des aides au titre de la réserve parlementaire, concernant le projet de construction d'un pôle médical.
- **Approbation contrat de maîtrise d'ouvrage délégué avec Habitat Dauphinois pour le pôle médical :** afin de réaliser le projet de pôle médical sur la commune, Madame le Maire propose de solliciter le concours de la Société Coopérative de production Habitat Dauphinois, en raison de ses compétences en la matière, délibération est prise à l'unanimité pour approuver le contrat de maîtrise d'ouvrage délégué avec la société Habitat Dauphinois.
- **Approbation contrat Dr Doumic pôle médical :** Suite au projet de réalisation d'un pôle médical, le Dr Doumic souhaite acquérir un local pour continuer d'exercer son activité de médecin sur la commune. Délibération est prise à l'unanimité pour approuver le contrat d'acquisition du local par le Dr Doumic.
- **Réalisation de réseaux eaux pluviales et eaux usées :** délibération est prise à l'unanimité pour approuver la plus value concernant un surdimensionnement de canalisations exigé par le raccordement du lot qui doit être vendu à M. Cordier, à Habitat Dauphinois et de quelques riverains.
- **Convention bail local coiffure :** délibération est prise à l'unanimité pour approuver la convention d'occupation de locaux commerciaux pour le local coiffure avec Mme Magalie Garin, gérante du salon de coiffure depuis le 1er août 2016. Suite à sa demande, son activité n'ayant pas encore commencée, à 11 voix pour 1 mois de gratuité, 3 voix pour 2 mois de gratuité et 1 abstention, le conseil municipal accepte la gratuité pour 1 mois de loyer.

- **Dénomination logements Habitat Dauphinois :** Suite au projet de construction de 16 logements locatifs sur la commune par le bailleur social Habitat Dauphinois, afin de faciliter la bonne distribution du courrier, délibération est prise à l'unanimité pour nommer les logements, «lotissement Les Alpes ».
 - **Régime indemnitaire :** renouvellement de la délibération du 2 juin 2015, délibération est prise à l'unanimité pour fixer le régime indemnitaire applicable aux agents de la commune de Saint-Cyr à compter du 16 août 2016.
- Urbanisme :

Déclarations préalables

GRANGE Mélanie - 68 rue de la Grand'Vigne Eterpas le Haut – division de parcelle
 DESSEMOND Marguerite – 56 rue de la Grand'Vigne Eterpas le Haut – division de parcelle
 BONNARDEL Roland – Rue des Cerisiers – division de parcelle

Certificat d'urbanisme :

Me GIRAUD François – Morel-B 2090
 Me DE L'HERMUZIERE Benjamin–Morel - A 1987-1989
 Me BECHETOILLE Elodie – ZAI Prachenet – A2039
 Me COURTES LAPEYRAT- Rue du Rabier - B388-389
 Me GIRAUD COURTES – Pré des Saints-B 368-369
 Me GIRAUD COURTES – Pré des Saints-A 1606
 Me GIRAUD COURTES – Prachenet-A 716
 M. DUCOIN Franck – La Chaux - B 1853

Permis de construire

XAVIER Kilian – Les Coings – maison individuelle
 SARL DEBOISEC – Route de Beauregard – extension bâtiment artisanal
 Mairie de St Cyr – Rue des Forges – Pôle médical
 Habitat Dauphinois – Rue de Cizelle – 16 logements locatifs
 COGNET Jean-Paul – 43 rue de Forges – garage
 FARISSIER François et MOUCHIROUD Laurie – Morel – maison individuelle
 PATOT Raphaele et MARTIN GARIN Yann – La Ratisse – maison individuelle

Permis d'Aménager :

LAMBERT Noël – Route Bleue – création de 2 lots à bâtir

Mme Sylvie Franco informe le Conseil Municipal de l'avancement du PLUI, des réunions de travail sont programmées pour le 2^{ème} semestre, la finalisation du PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable) étant prévu pour fin décembre 2016.

Questions diverses :

- **Salle des Mûriers :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la vente des anciennes tables de la salle des Mûriers a permis de récolter une somme de 702 €.

- **Réflexion concernant la sécurité sur la déviation de Saint-Cyr :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Marc Lecointre, référent sécurité, propose, qu'un courrier soit adressé à la préfecture, à la Gendarmerie ainsi qu'au département concernant une réflexion pour une analyse et une étude sur la possibilité d'une modification des voies de circulation sur la déviation de Saint-Cyr. Ceci suite aux 3 accidents ayant eu lieu, durant ces 2 dernières années, sur une même portion au niveau de la Zone d'Activité de Prachenet.
- **Eclairage giratoire Le Rond :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal une information du Département, qui, pour raison économique, procède à la suppression d'éclairage public hors agglomération et indique que le rond point des Barges fait parti de cette suppression. Le Département demande si la commune souhaite reprendre l'éclairage à sa charge. Une réponse a été adressée aux services du Conseil Général, la commune ne peut reprendre ce coût. Cela ne va pas dans le sens de la sécurisation du territoire, prônée par la préfecture. La commune a fortement été incitée à mettre en place la vidéo surveillance, les besoins se positionnent notamment aux entrées et sorties du village et il est nécessaire d'avoir suffisamment de luminosité pour être efficace. De plus l'arrêt de bus situé à proximité du rond point doit impérativement rester sécurisé.
- **Remplissage citerne incendie :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un centre Equestre doit prochainement ouvrir sur la commune, une demande a été faite concernant la sécurisation incendie. La poche d'eau, sécurisant le futur centre équestre et quelques habitations aux alentours, doit être nettoyée et remplie. Un coût sera à prévoir.
- **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2015 :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du Syndicat des eaux Annonay Serrières sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2015.
- **CCAS :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la démission du CCAS de Mme Karine Hache suite à son départ de la commune.
- **Salle de la Route Bleue :** Madame le maire adresse ses remerciements à Mme Yvette Merle pour son aide à la confection de nouveaux rideaux à la salle de la route Bleue ainsi que Mme Cécile Celette pour les rideaux de l'école.
- **Salon de l'Habitat :** Monsieur Bernard Balaye informe que le salon de l'Habitat se déroulera les 16-17-18 septembre à la salle des Mûriers, il accueillera 33 exposants, l'inauguration aura lieu le vendredi à 18h30.
- **ADAPEI :** Madame Mireille Seignovert rappelle que l'opération brioches aura lieu le samedi 8 octobre, rendez vous est donné aux bénévoles à partir de 9h à la salle du Conseil municipal. Le lancement de l'opération est prévu le 23 septembre à La lombardière.
- **Journée citoyenne, village propre :** Madame Mireille Seignovert informe le Conseil Municipal que pour la matinée citoyenne organisée samedi 15 octobre, des kits de nettoyage seront à nouveau fournis par les établissements Leclerc. Des affiches ont été faites par les TAP.
- **Radar pédagogique :** Monsieur Bernard Balaye informe de la mise en place d'un radar pédagogique au niveau de l'Ecole publique.
- **Logements Habitat Dauphinois :** Madame le Maire laisse la parole aux riverains des futurs logements Habitat Dauphinois.